

**Certificat d'examen de type
n° F-05-E-1803 du 10 novembre 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/F020109-D2

Odomètres NESTLE types 591 100 et 591 160

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 72-388 du 4 mai 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs de longueur.

FABRICANT :

GOTTLIEB NESTLE GmbH & Co KG, Freudenstätter Strasse 37-43, 72280 DORNSTETTEN,
ALLEMAGNE

OBJET :

Le présent certificat étend à la société précitée, le bénéfice de la décision d'approbation de modèle accordée à la société TOP/METRO S.A.R.L. par la décision n° 99.00.221.002.1 du 1 octobre 1999 relative aux odomètres NESTLE types 591 100 et 591 160 .

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des odomètres objet du présent certificat sont identiques à celles des modèles approuvés respectivement par la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La marque de conformité au type figurant sur la plaque d'identification des odomètres types 591 100 et 591 160 concernés par le présent certificat est composée du numéro et de la date figurant dans le titre de la décision n° 99.00.221.002.1 précitée.

SCELLEMENTS

Les scellements sont identiques à ceux définis dans la décision précitée.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Elles sont identiques à celles fixées par la décision précitée.

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

DÉPÔT DE MODELES :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/F020109-D2 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Les limites de validité figurant dans la décision précitée restent inchangées. Le présent certificat est valable 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification